

AVIS PUBLIC CORRIGÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le présent avis remplace l'avis public publié le 21 juillet 2026 afin de refléter l'ordre du jour révisé de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville convoquée pour le mercredi 19 août 2026, à 19 h, à la salle 1504 située au 15^e étage du 555, rue Chabanel Ouest, à Montréal.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 août 2026 à 19 h
- 10.03 Présentation du dossier relatif à la demande d'autorisation de démolition de l'immeuble situé au 1420, rue Legendre Est
- 10.04 Période d'intervention et de questions du public
- 40.01 Rendre une décision à l'égard de l'appel de la décision portant le numéro D2026-003, rendue le 3 juin 2026 par le comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition, relativement à la demande visant la démolition du bâtiment situé au 1420, rue Legendre Est.
- 70.01 Levée de la séance

Puisqu'il s'agit d'une séance extraordinaire, seules les questions portant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour seront autorisées lors de la période de questions du public.

FAIT à Montréal, le 18 août 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert